

APPEL A PROJETS 2020

« BIODIVERSITE ET SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE »

COMMENT DEPOSER UN DOSSIER ?

Vous êtes porteur d'une action qui contribue à la protection de la biodiversité ? Vous développez des projets qui puisent leurs solutions dans la nature ? Vous êtes engagés en faveur de la transition écologique et solidaire ? Votre projet constitue une innovation technique ou sociétale ?

L'appel à projets « Agir pour le capital naturel » est fait pour vous !

Pour y participer :

1. Téléchargez le dossier de candidature sur : <https://openresource.suez.com>

2. Rédigez votre dossier, en français, et assurez-vous d'avoir toutes les pièces suivantes :

- Fiche synthétique du projet (format .doc ou .pdf, non scanné)
- Présentation complète du projet (format .doc ou .pdf, non scanné, sur un maximum de 16 pages soit 8 feuilles, en Arial, taille 12)
- Pièces justificatives de l'existence de la structure
- RIB de la structure
- CV du ou des porteurs de projets

3. Envoyez en format électronique uniquement (pas postal)

- A l'adresse électronique suivante : programme.agir.france@suez.com
- Le courriel aura impérativement pour objet : « Candidature AGIR – Nom de la structure »